





SN PTATECT

Paris, le 9 février 2010

Monsieur le Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer

Objet: Demande d'audience et d'arbitrage.

Monsieur le Ministre,

Le 3 décembre 2009, les Ouvriers des Parcs et Ateliers étaient massivement en grève. Le motif de cette grève vous a été transmis dans la lettre de préavis de grève le 17 novembre 2009.

Suite à la rencontre avec votre cabinet, le 26 novembre, votre directeur de cabinet-adjoint, Monsieur DEGOS, a pris un relevé de conclusions dans lequel figuraient :

- La relance concernant les mesures catégorielles
- La modification de la prime de rendement
- Le principe du maintien de la rémunération pendant une période transitoire dans le cadre des transferts et des mobilités
- Le droit syndical
- Les réaffectations d'OPA dans les services de l'Etat
- Et plus globalement l'avenir des OPA au MEEDDM

Les 4 et 10 décembre 2009, deux réunions avec la DRH ont permis d'élaborer trois textes portant entre autres sur les garanties apportées aux OPA et la mise à disposition sans limitation de durée.

Le 17 décembre, nous avons rencontré la DGTIM afin d'aborder la mutation et l'organisation de travail des OPA dans les DIR et dans les Services de Navigation.

Nous vous avons écrit une nouvelle fois le 22 décembre pour demander une audience et votre arbitrage sur les points de divergence avec la DRH. Nous avions besoin de votre arbitrage ainsi qu'un véritable engagement sur les missions et les métiers des OPA au sein du MEDDM. Nous vous avons également alerté sur les mesures catégorielles 2009 qui ne sont pas encore validées et sur la revalorisation de la prime de rendement qui n'avait pas été discutée.

Par un courrier du 30 décembre, vous écrivez que :

- Une réunion interministérielle devait se tenir prochainement pour acter les mesures catégorielles
- Le dossier sur la prime de rendement devait être repris
- Des garanties devaient être apportées aux agents dans le cadre de leurs nouvelles affectations et vous en avez rappelé les principes
- Un dispositif du maintien de la rémunération sur une période transitoire devait être mis en œuvre et un décret doit en fixer les modalités
- L'organisation des missions des OPA dans les DIR devait être précisée au cours du premier semestre 2010.
- Les documents relatifs aux garanties et aux modalités de la MADSLD devaient être diffusés rapidement aux services dans l'intérêt des agents concernés par les transferts au 1^{er} janvier 2010

Lors de la réunion de travail du 19 janvier, la DRH nous fait le compte rendu de la réunion d'arbitrage qui s'est tenue la semaine précédente

- Un « bleu » de Matignon devrait consolider la revalorisation de la prime de métier,
- La réunion interministérielle a refusé la revalorisation des trois premiers niveaux de grade et le Budget exige de nouvelles propositions moins « ambitieuses »,
- Les textes sur les garanties et la MADSLD étaient à la signature de Monsieur le Secrétaire Général du MEEDDM et devait nous être transmis dans les jours qui suivent,
- Un projet de décret d'intégration nous a été présenté, a l'identique de celui que nous avions refusé au mois d'octobre 2009,
- Une « étude » sur l'impact du double calcul de la retraite nous a été présentée avec des paramètres de calcul fantaisistes dont nous doutons de l'objectivité,
- Un projet de revalorisation de la prime de rendement ne reprenant pas ce qui a été convenu dans le cadre des travaux préparatoires sur le statut commun fin 2008,
- Nous avons pris connaissance du projet de modifications toilettant le décret de 1965 statutaires dont les premiers éléments nous semblent régressifs.

Monsieur le Ministre, nous sommes au début du mois de février 2010, et nous sommes toujours au stade des intentions, aucune décision n'est validée !!!

- Les textes sur les garanties et la MADSLD ne sont pas encore signés alors que près de 1500 OPA ont été transférés ou mutés
- Les mesures catégorielles 2009 ne sont pas validées voire remise en cause.
- La revalorisation de la prime de rendement semble hypothétique avec peu de chance d'aboutir. La position du Budget sur les trois premiers niveaux de grade ne laisse aucun espoir sur cette revalorisation.
- La position des OPA dans les DIR et les services de navigation n'est toujours pas définie
- La réunion sur l'avenir et le devenir des OPA au MEEDDM n'est toujours pas programmée.

Nous ne pouvons pas rester dans cette incertitude permanente. Vous comprendrez que nous ne pourrons pas aller plus loin dans les discussions tant que les premières mesures ne sont pas mises en application.

Monsieur le Ministre, vous affirmez votre engagement personnel sur notre dossier et à l'égard des OPA, il faut en faire la preuve!

Nos trois organisations syndicales vous sollicitent, à nouveau, pour une audience dans les plus brefs délais

Dans l'attente d'une réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Pour le SNOPA CGT Le Secrétaire Général

signé

Charles BREUIL

Pour SNPTATECT FO Le Secrétaire Général

signé

Jean Yves BLOT

Pour 1'USEE CFDT

sig^{né}

Patrick GROSROYAT